

« peut plus d'un mot que Rome autrefois avec cent édits, « et, si l'épée de ses généraux lui assujettissait plusieurs « peuples, la plume de vos fameux négociants semble « tenir les deux éléments en bride, et les rendre tribu- « taires de votre riche cité (1). » Il se perche souvent sur de pareilles échasses, quand même il s'agit de choses très-vulgaires. Mais Chappuzeau considérait Lyon comme « sa seconde et plus véritable patrie, » et il faut bien alors lui passer ses emphatiques louanges. Quant à sa première patrie, ce n'est point Genève, comme l'a cru l'auteur de son article, dans la *Biographie universelle*. Il est évident, par un passage de *Lyon dans son lustre*, que Chappuzeau était né à Paris (2). Deux cités, dit-il, font la gloire des Gaules ; mais il laisse la première, « à qui il doit le jour et la naissance, » puis se contente pour le moment de faire l'éloge de la seconde, « à qui il doit son avancement et son entretien. » Il ajoute même :

Illa mihi patria est ubi pascor, non ubi nascor ;

Illa ubi sum notus, non ubi natus eram.

Illa mihi patria est mihi quæ patrimonium præbet ;

Hic ubicumque habeo quod satis est habito.

« Ma patrie est là où je suis nourri, et non point où je « naquis. Ma patrie est là où je suis connu, et non point là « où je reçus le jour. Ma patrie, c'est celle qui me donne un « patrimoine ; là où j'ai ce qui m'est nécessaire, c'est là que « j'habite. »

Après ce, le sieur Chappuzeau s'excuse sur la médiocrité de son style, et parle de lui-même avec cette modestie que l'on connaît aux écrivains ! « J'ai toujours manqué des

(1) *Discours prononcé au Consulat*, dans l'Hôtel-de-ville de Lyon, le jeudi, 27 janvier 1656, pag. 2. Voy. *Lyon dans son lustre*.

(2) « Chappuzeau, qui se disait *Parisien*. » Menestrier, *Divers caractères des ouvrages historiques*, pag. 271.